



Paris, le 27 novembre 2024

## Communiqué de presse

### **La CIIVISE réaffirme le besoin d'un programme national d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité et appelle le gouvernement à confirmer au plus vite sa mise en place**

L'obligation de prodiguer aux enfants un enseignement adapté à leur âge concernant la vie affective, relationnelle et la sexualité figure dans la loi depuis 2001, mais elle est depuis cette date très inégalement mise en œuvre. Les approches adoptées avec les élèves sont laissées au bon vouloir des enseignants ou des intervenants.

En France, 160 000 enfants sont chaque année victimes d'inceste et de violences sexuelles. Ces violences provoquent chez les victimes des dommages profonds et durables, et ils coûtent à la société 10 milliards d'euros par an. Les enfants et les adolescents sont aussi exposés à de nouvelles formes de violences sexuelles par le biais de l'internet et des réseaux sociaux. La pornographie est diffusée à large échelle, ce qui met les mineurs en contact régulier avec une vision brutale et fautive des rapports sexuels. Enfin, les violences se commettent entre pairs : 50% des mis en cause pour viols sur mineurs sont eux-mêmes mineurs.

Jamais le besoin d'instruire les enfants de manière progressive et ajustée à leur âge et de leur permettre de comprendre les enjeux de la vie affective et relationnelle, de l'intimité, du consentement, n'ont été plus évidents et consensuels.

Aujourd'hui, une politique volontariste d'instruction et de prévention est indispensable, et l'école est le premier lieu où elle peut et doit s'organiser. Le programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité a été construit de manière progressive avec toutes les parties prenantes. Il en appelle à des savoirs solides et à une transmission de connaissances toujours ajustée à l'âge des élèves. Il est accueilli favorablement par l'ensemble des syndicats représentant les personnels de l'éducation (établissements publics et établissements privés sous contrat).

Des voix isolées mais véhémentes se font entendre pour attaquer ce programme et le vider de son contenu, voire pousser le gouvernement à y renoncer. La CIIVISE entend réaffirmer que la montée en compréhension et en autonomie des enfants et des adolescents sur le sujet ne peut plus être retardée. Les informations mensongères qui propagent une peur infondée parmi les parents d'élèves doivent être rectifiées.

La CIIVISE affirme son plus entier soutien à la ministre Anne Genetet dans sa volonté de porter le programme à son terme.

Contact : Alice Casagrande, secrétaire générale de la CIIVISE, [alice.casagrande@sg.social.gouv.fr](mailto:alice.casagrande@sg.social.gouv.fr)